



SÉCURITÉ



PLAN D'ACTION PATS

Outre les thèmes de portée générale inscrits au Beauvau de la Sécurité, APN PATS a participé à une réunion relative «au plan d'action en faveur des PAT et Spécialisés dans les périmètres PN et GN».

L'occasion de rappeler nos revendications :

- la mise en œuvre d'un plan de repyramidage avec le passage de C en B et de B en A afin de reconnaître les responsabilités des PAT et Spécialisés. Une augmentation conséquente du nombre de promotions pour tous les corps et les deux périmètres doit être effective !
- l'attractivité de certains territoires connaissant des difficultés d'affectation avec la mise en œuvre d'une indemnité temporaire de mobilité pour attirer et fidéliser les agents (à l'identique de la prime Seine Saint Denis instaurée fin 2020).
- l'octroi d'une indemnité de sujétions spéciales afin de compenser les contraintes subies et les risques encourus pour les agents exerçant au sein du Ministère de l'Intérieur
- la valorisation des postes d'accueil (suite aux annonces du Ministre, 930 postes seraient substitués sur 3 ans) en assurant une véritable formation, la sécurité des agents (dépourvus de moyens de défense), une harmonisation des fiches de postes concernant les missions et les groupes RIFSEEP, l'attribution de la NBI ...).
- mieux faire connaître les métiers de soutien exercés au Ministère de l'Intérieur aux potentiels candidats, par le biais de forums et de «démarchages» dans les établissements scolaires spécialisés (restauration, mécanique, hôtellerie ...)

Notre priorité : l'amélioration de votre quotidien !



ALLIANCE PATS
POLICE NATIONALE
RENOUVEAU DÉTERMINATION EXIGENCE



Le 20 avril 2021